

Montréal, 12 décembre 1890.—Je, soussignée, certifie que le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque. J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce Sirop, me donne entière confiance dans une guérison certaine.—
SŒUR OCTAVIEN, Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.—Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement. SŒUR THOMAS CORSINI, Sœur de Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.—Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu. PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire, Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891. J. G. Laviolette, Ecr, M. D.,—Mon cher Monsieur.—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre Sirop de Térébenthine. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements. Votre tout dévoué,
C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.—Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. ADOLPHE LEMAY, No 863 rue St-Denis, Côteau St-Louis, Conducteur-boulangier chez Stuart & Herbert, No 1010, rue Rivard.

Montréal, décembre 1890.—J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans le cas de Toux croupale. Madame Recorder B. A. T. DE MONTIGNY.

Montréal, 24 décembre 1890. J. G. Laviolette, Ecr, M. D.,—Cher Monsieur,—Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avons depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public. Votre obéissant serviteur, H. A. BRAULT, Manchonnier de la maison C. Desjardins & Cie., 1537 rue Ste-Catherine.

Montréal, novembre 1891.—Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpirations la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25 cent chaque. FÉLIX SAUVAGEAU, entrepreneur-menuisier, o 179½, rue Saint-Antoine.